

«Les caractères fictifs ont», selon notre auteur, «débordé les limites du traité» (p. 117).

Le procédé qui consiste à résumer successivement les différents romans a peut-être l'inconvénient de ne pas faire ressortir avec toute la clarté désirable les analogies et les différences qui existent entre le traité et les romans. Mais ce même procédé fait du livre de Mme Gerlach-Nielsen un guide utile qui rendra de grands services aux lecteurs des romans de Stendhal.

Hans Boll Johansen

COPENHAGUE

Langue française:

M. M. BOBYREVA: *Porjadok slov v prostom i složnom predložení vo francuzskom jazyke.*

(L'Ordre des mots dans les phrases simples et complexes en français).

Moscou, Akademija Nauk SSSR, 1965, 171 p.

Après une introduction, où l'auteur expose les considérations théoriques qui ont présidé à ses recherches, suivent quatre chapitres consacrés aux phrases interrogatives, aux incisives, à l'emploi emphatique de l'ordre des mots et aux «conditions structurelles de la postposition du sujet». Malgré son titre compréhensif, l'ouvrage traite exclusivement de la place du sujet et du verbe.

Mme Bobyрева a donné à son livre le sous-titre de *Problèmes de la syntaxe fonctionnelle de la langue française comparée aux langues espagnole et italienne*.

L'expression «syntaxe fonctionnelle» trouve son explication dans l'introduction, où Mme Bobyрева suit E. Coseriu¹ pour établir une distinction entre système et norme, correspondant à la différence entre marques fonctionnelles et non-fonctionnelles (p. 3). Afin de distinguer les emplois fonctionnels de l'ordre des mots de ses emplois non-fonctionnels, l'auteur essaie d'appliquer à la syntaxe la notion de variante, empruntée à la phonologie, en la déformant pourtant quelque peu, à son propre usage. Là où la phonologie distingue un phonème qui peut se manifester sous forme de plusieurs variantes, Mme Bobyрева voit une «invariante»² qui s'oppose à des variantes. Par exemple, l'inversion des phrases interrogatives (*Vient-il?*) constituerait «l'invariante», tandis que la non-inversion (*Il vient?*) serait une variante. On le voit, nous sommes loin de la phonologie, où par exemple les [d] et [ð] espagnols sont considérés comme deux variantes du même phonème /d/.³ Comment peut-on imaginer que la non-inversion soit une variante (au sens phonologique) de l'inversion, c'est-à-dire, une des formes sous lesquelles se manifeste l'inversion? La seule manière possible d'appliquer le principe phonème-variante ici, ne serait-ce pas de dire que l'inversion est un type qui comporte trois

1: E. Coseriu: *Sistema, norma y habla*. Montevideo 1952.

2: J'ai conservé la terminologie de l'auteur, qui emploie les mots russes ИНВАРИАНТ et ВАРИАНТ (cp. p. 8 ss.).

3: Cp. A. Martinet: *Éléments de linguistique générale*, 3^e éd., Paris 1963, p. 68.

variantes: l'inversion simple pronominale (*Quand viendra-t-il?*) ou nominale (*Quand viendra ton père?*) et l'inversion composée (*Quand ton père viendra-t-il?*).

Ce que veut dire Mme Bobyрева avec ses concepts d'invariante et de variante n'est souvent autre chose que ce que dit M. Blinkenberg (cité d'ailleurs à plusieurs reprises), quand il oppose un ordre habituel à un ordre occasionnel.⁴ Mais pourquoi affubler tout cela d'une terminologie à demi structuraliste? En effet, notre auteur se sert volontiers du vocabulaire du structuralisme sans en appliquer les méthodes. Les conditions formelles de l'inversion ne sont jamais prises en considération d'une manière tant soit peu systématique. Très rarement, il distingue entre propositions à sujet pronominal et propositions à sujet substantif, entre inversion simple et inversion composée, etc. Il en résulte une grande confusion qui fait douter de la plupart de ses conclusions.

Tout au long du livre de petites et de grandes inexactitudes foisonnent. L'auteur étudie par exemple la mise en relief du sujet au moyen de la postposition (p. 89-102) sans préciser d'abord quelles conditions syntaxiques sont requises pour que cette construction puisse se réaliser. Ensuite, s'avisant sans doute que les sept premiers exemples présentent l'ordre: Complément circonstanciel – Verbe – Sujet, il se met à parler uniquement de cette construction, bien que quelques-uns des exemples donnés dans la suite soient d'une construction tout autre. La conclusion à laquelle il arrive est que «la construction 'complément circonstanciel – verbe – sujet' sert ordinairement à mettre en relief le sujet» (p. 102). Or, si l'on étudie de plus près les exemples, on s'aperçoit que dans tous les cas où l'on trouve l'ordre C-V-S, il s'agit d'un sujet lourd, muni de déterminations: *D'abord apparut une tête coiffée d'un gros bonnet de peluche*, et inversement chaque fois qu'on a affaire à l'ordre C-S-V, le sujet est léger, constitué le plus souvent par un substantif seul: *A la fabrique et dans le faubourg, les tracts se répandaient*. De ceci, l'auteur ne dit rien. Cela est d'autant plus étonnant que plus tard, dans un autre paragraphe, on lit: «si le groupe du sujet est un peu plus grand que le groupe verbal, la postposition du sujet est la norme» (p. 111). Voilà la conclusion qu'il aurait fallu tirer à la page 102. – Pour des verbes comme *venir*, *aller*, etc. (p. 112 ss.), on nous apprend qu'ils se placent volontiers en tête de phrase.⁵ C'est un fait indéniable, mais à l'appui de cette assertion l'auteur ne cite que des exemples qui présentent l'inversion après un complément circonstanciel en tête de phrase. – Dans le paragraphe qui traite des propositions interrogatives (p. 84-86) – l'auteur l'intitule «Le discours indirect» (*Kosvennaja rec'*) bien que, dans le paragraphe même, il soit toujours question de l'interrogation indirecte (*kosvennoj vopros*) – on nous parle des possibilités d'inversion sans mentionner que celle-ci est impossible avec un sujet pronominal. – Souvent la présence du sujet pronominal (en italien et espagnol) est illustrée par des exemples comme *Come ti chiami, tu?* (p. 28), où le *tu* n'est pas sujet mais un pronom mis en extraposition. D'ailleurs le français se sert du même procédé: *Je le trouve obsédant, moi*. – La phrase *Qui c'est, le peuple?* (p. 48) est présentée comme un exemple de l'ordre Attribut – Verbe – Sujet. – *Imbécile, pour-*

4: A. Blinkenberg: *L'Ordre des mots en français moderne* I p. 33.

5: L'auteur ajoute la remarque judicieuse: «Cette position du verbe provoque la postposition du sujet»!

quoi que tu t'es sauvé? (p. 52) comme exemple de l'ordre Complément circonstanciel – Verbe – Sujet! – *Tu m'aimes avec ta raison, toi?* Et *Lo chiami rubare tu, questo?* (p. 54) comme exemples d'anticipation, alors qu'il s'agit au contraire d'une reprise. – *Peut-être que tu voudrais aller dans la cabane, Saveli?* demanda Jacques en se penchant sur lui (p. 71) comme exemple d'une incise placée au milieu du discours direct. – *Fût-il absent* est donné comme l'équivalent de *S'il était absent* (p. 149), il faudrait dire *Même s'il était absent*. – Bon nombre des règles données manquent de précision: «En français il existe un ordre fixe pour les compléments exprimés par des pronoms: complément indirect – complément direct: *Il me le donne*» (p. 148–49). Que penser alors de *Il le lui donne?* – Tout ceci, ce ne sont que des exemples cueillis un peu au hasard, la liste pourrait être allongée à souhait.

Les conclusions téméraires ne manquent pas non plus. Le procédé consiste à présenter un ou deux exemples et d'en déduire des conclusions de portée générale. Quelquefois le résultat ne laisse pas d'être cocasse: citant deux exemples du type *Où tu vas?* extraits d'un roman où ils sont mis dans la bouche de paysans du Midi de la France, l'auteur en conclut que ce type est une «variante du langage familier des fermiers du Midi de la France» (p. 119; même chose p. 55). Sans aucun doute, mais les paysans du Midi seraient-ils seuls responsables de ce type très répandu?

Parfois il arrive à l'auteur de forger lui-même des exemples pour les besoins de la cause, procédé qui devrait être banni de tout ouvrage linguistique. Tous ces exemples ne sont pas également heureux. C'est ainsi qu'on s'étonne à lire: «*Pélagie*, (sic) *t'a apporté des livres?* – variante du langage familier, correspondant à l'invariante: *Pélagie, a-t-elle apporté des livres à toi?*» (p. 35). Ce *à toi* de la soi-disant invariante, c'est tout simplement du petit nègre. La construction correcte serait *t'a-t-elle apporté* – Et il y a plus: «Ces constructions caractérisent les variantes de la langue familière: *Où vos parents sont?*... De telles constructions se rencontrent dans les œuvres de quelques auteurs modernes» (p. 49). On aurait aimé voir quelques-uns de ces exemples. M. Börje Schlyter, dans son étude sur «Les types interrogatifs en français moderne»,⁶ où il a rassemblé 3650 exemples de phrases interrogatives – matériaux autrement riches que ceux du présent ouvrage –, déclare: «La non-inversion après un mot interrogatif (*Où tu vas?*)... se trouve seulement avec un pronom personnel ou *ça* comme sujet» (op. cit. p. 103). Jusqu'à nouvelle preuve il vaudra donc mieux considérer la «variante» forgée par Mme Bobyрева comme inexistante en français.

L'auteur a estimé que l'étude de l'ordre des mots en français se ferait plus aisément au moyen d'une comparaison entre des exemples français et des exemples équivalents, tirés des autres langues romanes. En conséquence, les matériaux ont été empruntés, dans une large mesure, aux traductions française, espagnole et italienne de *La mère* de Gorki. Cependant on n'est pas convaincu du bien fondé de cette méthode. On aurait pu atteindre les mêmes résultats, et beaucoup plus facilement, en se fondant seulement sur des exemples français. C'est sans doute aussi que l'auteur n'utilise pas le procédé du rapprochement avec toute la rigueur requise. Bien souvent il s'agit de rapprochements entre des phrases équivalentes quant au sens, mais dont les structures syntaxiques sont différentes: «Citons encore

6: Moderna Språk, t. LI, no. 1 (1957), p. 99–115.

un exemple d'une phrase interrogative où le sujet est postposé en espagnol et antéposé en français: *¿Serán encarcelados los maestros si se hacen sospechosos de repartir libros prohibidos?* Alors vous pensez, demanda Paul, que si on soupçonne les instituteurs de distribuer des livres interdits, on les emprisonnera pour ça?» (p. 40). En espagnol la question est directe, en français l'expression correspondante a la forme d'une complétive (*que ... on les emprisonnera*), où en plus la postposition du sujet est exclue. Le traducteur français a rendu la question par le syntagme *vous pensez* qui n'a pas d'équivalent dans la phrase espagnole. Même confusion aux pages 41, 65, 70, 71, etc. Avec de tels rapprochements on ne prouve évidemment rien.

A cela s'ajoute que le style de l'auteur est assez prolixe, les redites fourmillent. On nous apprend par exemple, à une dizaine de reprises, qu'à la différence du français, l'espagnol et l'italien omettent ordinairement le sujet pronominal et ne l'emploient que pour des fins de mise en relief (pp. 22, 26, 28, 46, 56 et passim). On s'en doutait pourtant. – Superflus aussi bon nombre de paragraphes qui restent sans rapport aucun avec l'ordre des mots. Ainsi «Les équivalents lexicaux des verbes déclaratifs» (p. 65-69), qui est d'ailleurs un paragraphe excellent, ce qu'on ne peut malheureusement pas dire de «La structure grammaticale des incises» (p. 79-82): Pourquoi insister sur le fait que le verbe d'une incise est susceptible d'être déterminé par un gérondif, un adverbe, etc. et, de surcroît, citer une vingtaine d'exemples à l'appui, quand cela vaut pour le verbe de n'importe quelle sorte de proposition en français. Autres paragraphes sans rapport avec le sujet du livre: pp. 43, 64-65, 82-84, 102-04.

Carl Vikner

COPENHAGUE

JEAN COHEN: *Structure du langage poétique.*

Paris, Flammarion, 1966, 231 p.

Le livre que nous présente Jean Cohen sous le titre: «Structure du langage poétique», paraît à la fois utile et original. Ce livre tire son originalité du fait que Jean Cohen cherche la différence entre le langage poétique et le langage informatif non pas dans une masse de faits d'ordre lexicologique ou dans une masse de tours syntaxiques hétéroclites, mais dans leurs structures.

On sait que cette différence est le plus souvent conçue comme un écart du langage poétique par rapport à la norme, en l'espèce la prose. L'auteur reprend à son compte la notion d'écart en la transformant et en la rendant plus nette et plus radicale. Jean Cohen n'a pas posé la question: Qu'est-ce que la poésie? ou: Quels auteurs peut-on désigner comme poètes? Par souci d'objectivité il a pris neuf auteurs que la tradition, le consensus omnium, désigne depuis longtemps comme poètes, trois classiques: Corneille, Molière, Racine, trois romantiques: Lamartine, Hugo, Vigny et trois symbolistes: Verlaine, Rimbaud, Mallarmé.

Le choix a été fait avec un souci évident de garder la synchronie dans la description et dans l'analyse des faits. Ce n'est qu'après l'analyse de chaque groupe qu'on peut se permettre de faire justice à la diachronie en comparant les résultats des trois groupes.